

Au collège Guy-de-Maupassant. La reprise sans pass sanitaire

L'équipe de direction du collège Guy-de-Maupassant, stable depuis cinq ans, a préparé une rentrée des élèves dans le cadre d'un protocole sanitaire exigé par le ministère et qui va encore cette année marquer de son empreinte toute l'activité de l'établissement. Mammour Hafsaoui, le principal, Serge Rossit, le principal adjoint et Nicolas Dumont, le directeur de la SEGPA sont prêts à accueillir les élèves de 6^e ce jeudi 2 septembre, et les autres classes le vendredi 3 septembre.

Protocole sanitaire

Pour cette deuxième rentrée avec le Covid, le ministère de l'Éducation nationale a déterminé 4 niveaux d'exigence, du vert au rouge, en fonction des données sanitaires du territoire.

Pour le collège de Fleury-sur-Andelle, c'est le niveau 2 soit jaune qui s'impose. Mammour Hafsaoui explique la nouveauté dans le protocole : « **tous les élèves doivent être accueillis en présence des professeurs, en cas de cas positif au Covid seuls les élèves vaccinés de la classe seront admis à venir au collège, les autres devront rester chez eux en isolement pendant 7 jours et avec des cours en distanciel** ».

Les préconisations sanitaires antérieures restent de rigueur, comme le port du masque pour tous et dans toutes les circonstances, les gestes barrières, les couloirs de circulation dans les locaux, le non-brassage des groupes lors de la restauration, l'aération des locaux et la désinfection régulière du mobilier. Pour les cours d'EPS, ils sont possibles en extérieur, de même qu'en intérieur hormis les sports de contact. Et le principal rappelle que « **le pass sanitaire n'est requis ni pour les élèves ni pour le personnel, dans le cadre du protocole de niveau 2** »

Écopâturage et ruches

Mammour Hafsaoui est très heureux de présenter deux projets d'ampleur pour le collège qui devraient l'engager durablement dans un processus auquel le principal tient beaucoup, promouvoir l'excellence et la lutte contre le déterminisme social.

Le premier concerne l'environnement et la biodiversité. Dès maintenant le projet d'établissement en phase de renouvellement va prendre en compte un travail engagé avec le CAUE de l'Eure (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui permettra au collège de s'inscrire dans une démarche environnementale.

Dès la rentrée les espaces verts de l'établissement ne seront plus tondus mais livrés à l'écopâturage avec des moutons et un travail avec des bergers locaux.

Des ruches seront aussi installées. Ainsi un travail sur les notions de biodiversité devra être engagé, toutes disciplines confondues.

Dans le cadre de l'ENS (Espace Naturel Sensible) qui s'étend de Fleury-sur-Andelle jusqu'à Charleval et sur lequel se situe le collège, une sensibilisation des élèves aux problématiques environnementales sera menée en collaboration avec l'association du Chemin de Halage, l'intervention d'experts et le soutien du Département et de la Communauté de communes Lyons-Andelle.

« Cordées de la réussite »

Le second projet s'appelle les « Cordées de la réussite ».

Ce dispositif, piloté par le ministère et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, a pour objet d'aider les établissements situés en « zone rurale isolée » à mener des actions culturelles, scientifiques ou autres pour les élèves de 4e et 3e.

Le collège Guy-de-Maupassant peut prétendre entrer dans ce dispositif puisque la vallée de l'Andelle est classée comme « zone rurale isolée » avec un indice 3 (le plus élevé) et donc être éligible aux dotations financières correspondantes.

Mammar Hafsaoui annonce donc que cette bouffée d'oxygène financière, sachant que les actions culturelles déjà mises en place représentent 45 % du budget de l'établissement, va permettre de poursuivre avec plus d'ambition les activités en direction de l'éveil culturel des élèves.



L'équipe de direction du collège de Fleury-sur-Andelle avec de g. à d. Nicolas Dumont, directeur de la Segpa, Mamar Hafsaoui, principal, Serge Rossit, principal adjoint.